



## **Renouvellement des systèmes de gestion de contenu**

### **L'essentiel en bref**

---

Les systèmes de gestion de contenu (content management systems, CMS) servent à la gestion commune des informations. L'administration fédérale utilise plusieurs solutions, dont deux sont en cours de renouvellement. En mai 2014 le projet CMS nouvelle génération (CMS.nextgen) de l'OFIT et le projet CMS DDPS du SG-DDPS ont été déclarés des projets clés en matière de TIC.

Durant l'été 2014, le CDF a étudié les deux projets susmentionnés. Il s'est également penché sur la question de savoir si l'administration fédérale n'aurait pas eu intérêt à envisager une consolidation des CMS existants au lieu d'introduire de nouvelles solutions, et si la stratégie suivie dans les projets était optimale sur le plan économique. L'analyse a donné les conclusions suivantes:

La gestion de contenu n'étant pas spécifique à un secteur de l'administration fédérale, elle pourrait, sur la base de la stratégie en matière de TIC, être confiée à des entreprises externes. Le fait que l'administration fédérale exploite plusieurs CMS n'est ni nécessaire sur le plan technique, ni judicieux sur le plan économique. Des indices montrent que l'externalisation des services de CMS pourrait constituer une solution financièrement intéressante pour l'administration fédérale.

A l'avenir, il faut intensifier la collaboration entre les offices afin d'éviter que ceux-ci ne fournissent des prestations similaires en matière de TIC.

Le chapitre 6 du rapport contient des recommandations allant dans ce sens.

**Texte original en allemand**